



RÉSEAU DE GAZ

Sur le réseau de distribution de gaz, l'année 2022 a été marquée par des travaux visant essentiellement la rénovation des infrastructures, des bouclages de réseau, le raccordement de nouveaux clients sur le réseau existant et la poursuite du programme de conversion du gaz pauvre au gaz riche en Brabant wallon. Comme lors des années précédentes, les extensions de réseau ont été limitées au strict minimum et le réseau s'est accru d'à peine 50 km.

ASSAINISSEMENTS ET RACCORDEMENTS

Les infrastructures les plus anciennes continuent d'être assainies. À la fin 2022, notre réseau de gaz – qui couvre au total plus de 10.000 km – ne compte plus que 51 kilomètres de vieilles conduites en fonte nodulaire ou en fibrociment. Par ailleurs, des travaux de rénovation de conduites en acier, remplacées par du polyéthylène, ont

été menés sur 22 km. De nouveaux clients ont été raccordés sur le réseau : nos équipes ont installé plus de 5.600 nouveaux branchements, correspondant à 8.300 compteurs supplémentaires. Enfin, quelque 5.000 branchements ont été rénovés durant l'année.

PRÉVENTION ET CONTRÔLES

Dans une approche préventive, les réseaux de distribution de gaz naturel sont contrôlés chaque année à raison d'environ 20% de leur longueur totale. Dans le cadre de la recherche systématique de fuites, 2.090 km de canalisations moyenne ou basse pression ont été contrôlés en 2022. Le nombre de fuites détectées et réparées dans ce cadre augmente légèrement.

Canalisations contrôlées (en km)	2021	2022
Moyenne pression	833	825
Basse pression	1.219	1.265
Total	2.052	2.090

Réparation des fuites sur réseau gaz	2021	2022
Interventions suite à un appel de tiers	1.156	1.188
Interventions suite à un contrôle systématique sur le réseau	176	197

En ce qui concerne les incidents et les fuites provoquées sur le réseau par des causes extérieures, il faut rappeler que l'entrée en vigueur du décret Impétrants et la mise en ligne de la plateforme « Powalco » depuis quatre ans a amélioré la communication et les synergies entre les différents gestionnaires de câbles et conduites pour la réalisation de leurs travaux d'excavation. La sécurité demeure bien évidemment prioritaire et tout signalement d'une

odeur ou fuite de gaz fait l'objet d'une intervention en urgence. Le nombre de réparations de fuites consécutives à des événements liés à ce type de travaux est en légère hausse – 459 au total pour 383 en 2021 – mais reste en-deçà du niveau de 2020. Les fuites réparées sur des branchements, en raison de défauts de matériel, sont quant à elle en légère baisse (-4%). Les délais d'intervention moyens sont communiqués ci-dessous.

Temps d'intervention urgente sur réseau gaz (après dégâts) (en heure)	2021	2022
Durée moyenne d'arrivée sur site (appel - arrivée)	00:45:50	00:51:26
Durée moyenne d'intervention (arrivée - fin)	01:12:46	01:12:42
Durée moyenne d'intervention (appel - fin)	01:58:36	02:04:08

POURSUITE DE LA CONVERSION L/H



En 2022, les travaux de conversion progressive des réseaux alimentés en gaz pauvre (gaz L) vers le gaz riche (gaz H) se sont poursuivis selon les modalités annoncées au début du programme. Sur le territoire couvert par ORES, une trentaine de communes étaient alimentées à l'origine en gaz à faible pouvoir calorifique importé des Pays-Bas. Suite à l'annonce de l'arrêt prochain des exportations par nos voisins hollandais, les réseaux des communes concernées passent progressivement au gaz riche. Pour ORES, l'opération a lieu de manière progressive depuis 2019 et doit s'achever en 2024.

Après Arquennes, Écaussinnes-d'Enghien, Écaussinnes-Lalaing, Marche-lez-Écaussinnes et Feluy en 2021, c'est la commune de Rebecq qui a été convertie au printemps 2022 et est alimentée en gaz riche depuis le 1^{er} juin. Nos équipes s'assurent de convertir le réseau et d'organiser le remplacement éventuel du régulateur de pression situé à proximité du compteur chez les clients. Elles sensibilisent également ces derniers quant à l'éventuelle nécessité d'adapter aussi certains appareils ménagers plus anciens pour l'utilisation du gaz riche.

Les réseaux des communes colorées en bleu et en vert sur la carte ci-dessous seront convertis respectivement en 2023 et 2024. Un plan de communication structuré est prévu pour permettre aux clients concernés de prendre leurs dispositions bien à l'avance en vue du changement.

